UNE MANŒUVRE A EU LIEU JEUDI DERNIER À SIDI BEL ABBÈS

Les gendarmes face aux évasions dans les prisons

Neutraliser une tentative d'évasion de la prison était l'exercice phare de la manœuvre exécutée jeudi dernier, par les gendarmes à Kamissis, un petit bois situé dans la commune d'El Amarna, à quelques kilomètres de la ville de Sidi Bel Abbès, qui sert de camp d'entraînement aux forces armées. L'ouverture de nouveaux pénitenciers, implantés plutôt sur le territoire de compétence de la Gendarmerie nationale (GN), exige la préparation des troupes «à tous les scénarios possibles».

De notre envoyé spécial à Sidi-Bel-Abbès, Lyas Hallas

La manœuvre supervisée par le commandant de la GN, le général major Ahmed Bousteïla, en déplacement à l'Ouest, où il a eu à réunir le staff du 2e commandement régional de la GN chapeautant les groupements des 12 wilayas de la région, a vu la mobilisation de près de 1 500 gendarmes : neuf escadrilles d'intervention, six groupes d'intervention et de neutralisation (GIN), deux sections spéciales d'intervention (SSI), une section de recherche et une escadrille aérienne.

Le tout formant le Gomo (Groupement opérationnel de maintien de l'ordre). Exactement le même dispositif appelé à se former, en temps réel, pour neutraliser une véritable insurrection dans un établissement de rééducation.

L'exercice consiste en la maîtrise d'une situation tel qu'un groupe de prisonniers dangereux commandite une rébellion à l'intérieur d'une prison, sème la pagaille en brûlant des matelas, prend en otage le directeur de l'établissement pénitencier pour s'en servir de bouclier avant de s'évader.

Ceci en s'appuyant sur le soutien d'un groupe armé, embusqué dans une maison non loin du pénitencier et prêt à guider les «fugitifs» vers leur destination.

La simulation s'est déroulée comme suit : inopinément, près d'un millier de prisonniers en colère ont investi la cour de la prison avant l'heure de récréation et le directeur de l'établissement ainsi que trois de ses agents ont été séquestrés. Aussitôt l'alerte donnée, le Gomo a cerné le pénitencier. Les gendarmes ont commencé par isoler les prisonniers afin de faciliter leur neutralisation. Ainsi, après l'évacuation de la cour de l'établissement, une section spéciale d'intervention a défoncé le siège de l'administration pour libérer les otages.

Photo : DR.

Une entreprise qui a nécessité le soutien de la brigade cynophile pour mettre hors d'état de nuire un «résistant» qui, à l'aide d'une arme blanche, tenait le directeur de la prison par le cou. Bref. Au même moment, une autre section spéciale d'intervention a encerclé la bâtisse qui servait de refuge aux quatre terroristes en embuscade à l'extérieur du pénitencier. Un peu plus d'une demi-heure a suffi pour que l'ordre soit rétabli à l'intérieur et que le groupe terroriste soit neutralisé. L'opération s'est soldée par l'élimination d'un terroriste et l'arrestation des trois autres. Mais aussi par des pertes dans les rangs de la gendarmerie : un gendarme tué et un autre blessé.

L. H.

«Des experts du FBI pour la formation des enquêteurs»

Durant sa tournée à l'Ouest, le général major Ahmed Bousteïla a inspecté plusieurs projets de construction de nouvelles structures, présidé la cérémonie de sortie de la 51e promotion de sous-officiers tenue le même jour à l'école de Sidi Bel Abbès, une promotion de 3 000 sous-officiers (sergents). 2 600 autres sergents devront également prêter serment le 23 juin prochain à Sétif où est implantée l'autre école des sous-officiers. Un effectif de près de 6 000 gendarmes en plus de 10 500 gendarmes auxiliaires qui, indique-t-on, permettra d'atteindre, dans un premier temps, l'objectif tracé en termes de nombre de gendarmes par brigade, en attendant l'inauguration de nouvelles structures. Le général major Ahmed Bousteïla a également réuni les cadres du 2e commandement régional de la Gendarmerie nationale. Une réunion durant laquelle il a insisté sur la consolidation des «rapports de confiance» avec le citoyen, de plus en plus exigeants en matière de sécurité. Par ailleurs, le directeur des écoles de la Gendarmerie nationale, le colonel Youcef Boulesnane en l'occurrence, a organisé la veille de la sortie de promotion une conférence de presse au siège de l'Ecole des sous-officiers de la GN de Sidi Bel Abbès où il a longuement disserté sur les programmes de formation du corps et aussi le déploiement de nouvelles forces dans toutes les régions du pays.

Ainsi, dans deux ou trois ans, il y aura une brigade par commune, a-t-il envisagé. Puisqu'il s'agit d'un déficit en matière d'infrastructures, de nouvelles brigades sont en cours de construction, justement pour consolider le maillage territorial formé de 1 300 brigades. La couverture sécuritaire au niveau des 241 communes restantes, explique-t-il, est assurée par les brigades des wilayas limitrophes. Des brigades renforcées en effectifs, en mesure de la tâche qui leur y assignée.

Dans ce contexte, le colonel Boulesnane a précisé que la moyenne nationale par brigades est de l'ordre de 15 gendarmes. Or, le commandement de la GN a arrêté un programme de recrutement massif dont le but est plutôt de porter le nombre de gendarmes par brigades à 18, un effectif qui répond aux standards en la matière. Abordant la formation, le colonel Boulesnane a expliqué que l'institution est passée à un cap supérieur. «Nous avons établi une coopération avec les Occidentaux, lesquels disposent d'un savoir-faire affirmé dans le domaine de l'investigation et de la recherche, dans le domaine narcotique et aussi de la sécurisation des frontières.

Et si, par le passé, nous envoyons des cadres en nombre réduit à l'étranger, désormais nous invitons des experts, les Américains ou autres Français et Belges, pour former nos élites, ici, à l'école de police judiciaire (G. N.) de Zéralda (Alger). Ainsi, nous gagnons en nombre, puisque les classes abritent des groupes de 20 à 25 officiers. Une fois sur le terrain, ces derniers sont appelés à partager avec leurs éléments ce savoir-faire acquis», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Un programme de formation des hauts cadres est déployé en collaboration avec le FBI américain. Chose qui nous permettra de bénéficier de l'expérience de cet organisme de sécurité.»

Il a, enfin, révélé que d'autres officiers ont suivi des études supérieures dans de grandes universités à l'étranger, en Angleterre, en Belgique et au Canada notamment. Ces diplômés, 120 masters, seront affectés sur le terrain pour approfondir encore leurs compétences. A noter également que quatre hauts cadres ont été formés au Canada dans la lutte contre la cybercriminalité. Ceux-ci ont été affectés directement à l'Institut de la criminologie et de la criminalistique d'Alger.

L. H.

«Jil Jadid» dénonce la répression des médecins résidents

Les médecins ont été gravement réprimés alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour exprimer leurs revendications. Les Algériens ont été choqués de voir comment les autorités publiques se comportaient avec l'élite algérienne. Cela reflète le mépris voué aux femmes et aux hommes de science en général par notre Etat.

Jil Jadid regrette profondément l'inversion de l'échelle de valeurs chez nos dirigeants.

A des revendications légitimes, raisonnables et rationnelles (en particulier la demande d'affectation des médecins spécialistes dans des structures aptes à prendre en charge les malades avec équipe médicale fonctionnelle et plateau technique opérationnel), le gouvernement répond par la perfidie et la violence.

Au moment où les autorités essayent d'amadouer le peuple en faisant la promesse de réformes politiques, cette attitude démontre qu'il n'y a aucune volonté sincère de dialogue.

Cependant, quelle que soit la détermination du régime à persister, la société algérienne aura, de toutes les façons, le dernier mot.

Soufiane Djilali, coordinateur de Jil Jadid

Communiqué du syndicat national des professeurs et docents en sciences médicales,

Le Syndicat des professeurs docents et maîtres-assistants en sciences médicales condamne fermement les exactions policières dont ont été victimes nos jeunes collègues résidents la journée du 01 juin 2011. Ceci met à nu, encore une fois, le vrai visage du pouvoir politique de notre pays qui, incapable de trouver des solutions aux problèmes de notre jeunesse, répond par la bastonnade et la répression brutale. Nous exigeons que les responsables de ces actes soient identifiés et sanctionnés conformément aux lois établies dans les plus brefs délais.

Pour les deux syndicats, le Pr N. Djidjeli

UN AVANT-PROJET DE LOI EST EN PRÉPARATION

La mendicité sera prohibée

Chassez ces mendiants qu'on ne saurait voir ! Le gouvernement prépare un projet de loi interdisant la pratique de la mendicité. L'information a été livrée jeudi, au Sénat, par le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat.

Le ministre, interrogé par un sénateur du RND, a expliqué que l'avant-projet en question est en cours d'élaboration par cinq départements ministériels associés et, au passage, a précisé que la loi, une fois adoptée, sera scrupuleusement appliquée. Saïd Barkat a indiqué, par ailleurs, que l'élaboration de ce projet de loi s'est faite loin de toute publicité en raison du caractère sensible de la question.

«C'est pour éviter tout rejet et toute autre interprétation après application», a-t-il dit. Le ministre a également affirmé que la Constitution et les lois algériennes interdisent la mendicité mais «l'application de ces lois est restée sans effet au regard de l'aspect religieux». Phénomène largement répandu, la mendicité est, par endroits et certains aspects, devenue un commerce lucratif. Des mendiants recourent, en effet, à l'exploitation de nourrissons et de personnes handicapées pour amener les âmes généreuses à s'y apitoyer.

Le projet de loi sur la mendicité vise aussi à protéger ces personnes vulnérables qui servent d'appât. Saïd Barkat, dont c'est le rôle de vanter les réalisations de l'Etat, a fait cas de 10 milliards de dinars consacrés à la prise en charge des personnes nécessiteuses, de la construction de 320 centres d'hébergement à cette catégorie de personnes et que 720 000 personnes touchent une pension.

S. A. I.